



Département du Finistère

Ville de Concarneau

Séance du 14 décembre 2023

Délibération n°2023-159

Date de convocation :
5 décembre 2023

Délibération rendue exécutoire :
Publication par voie d'affichage du
20 décembre 2023 au 20 février
2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 33
Présents : 26
Votants : 32

Secrétaire de séance :
Mme CAPITAINE Monique

L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 5 décembre 2023 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marc Bigot, Maire.

Étaient présents :

M BIGOT Marc, Mme MARTIN Annick, M LE CORRE Thierry, Mme LE CALVEZ Fabienne, M BESOMBES François, Mme CAPITAINE Monique, M MALLEJACQ Éric, Mme BAQUE Maguy, M HENNION Philippe, Mme CRUAU Ludivine, Mme GUILLOU Valérie, M ECHIVARD Alain, M ALLOT Yann, Mme LE NOUENE Marie-Christine, Mme LE NEVE Evelyne, Mme MOULLEC Annie, Mme MARREC Sonia, M GUILLOU Claude, Mme PATY Elena, M BERDER Jérôme, Mme JANVIER Elisabeth, M LE BON Thomas, M LE DOZE Fanch, Mme DERRIEN Hélène, Mme RENAULT Nathalie, M LE BRAS Antony

Pouvoirs :

M HUARD Gilles donne pouvoir à M LE BRAS Antony
M VASSEUR Patrick donne pouvoir à M HENNION Philippe
M HEMON Patrick donne pouvoir à M GUILLOU Claude
M THERY Jean-Loup donne pouvoir à Mme JANVIER Elisabeth
Mme DUPUY Julie donne pouvoir à Mme DERRIEN Hélène
M LE GAILLARD Quentin donne pouvoir à Mme CAPITAINE Monique

Absente excusée :

Mme FLANDRIN Jocelyne

Objet :
Tarifs municipaux 2024

Mme Monique CAPITAINE, adjointe au Maire, expose :

Fin 2022, la quasi-totalité des tarifs 2023 appliqués par la Ville de Concarneau (budget principal et budgets annexes) avaient été revalorisés. Peu de tarifs avaient été réévalués sur les exercices précédents, et le contexte fortement inflationniste avait rendu nécessaire cette réévaluation.

Pour les tarifs 2024, une grande partie des tarifs sont maintenus.

Ci-dessous les principales évolutions tarifaires 2024 :

- Les tarifs divers : maintien du tarif pour les photocopies noir et blanc et couleur.
- Les tarifs funéraires : Augmentation de 1% des tarifs appliqués sur les concessions (cimetière, colombarium, caverne. Le tarif des vacances de police n'évolue pas.
- les encarts publicitaires dans sillage : Augmentation de +10% des tarifs en lien avec la hausse du coût du papier.
- les droits de place : Augmentation d'environ 3,5% des droits de place. Les tarifs pour les terrasses progressent entre +1,70% et +3%. Une revalorisation d'environ +3% est appliquée pour les pré-enseignes et chevalets sur le domaine public. Les occupations du domaine public sont augmentées d'environ +3%.
- Concernant le stationnement, la plupart des tarifs sont majorés d'environ +6%.
- les locations de matériels et prestations service espaces-verts sont maintenus.
- Idem pour les travaux d'Eaux pluviales qui n'évoluent pas.
- tarifs services des sports : les tarifs de locations d'installations sportives sont augmentés d'environ +8% et +15% pour les installations de plein air. Les tarifs des séances d'animations sportives pour enfant ne sont pas modifiés. A noter, la création de tarifs pour les prêts de matériels.

- tarifs Concarneau-Voile : la plupart des tarifs pour les stages de voiles progressent d'environ +2,8%. Les tarifs de locations (bateaux, kayak, paddle, et locations de salles) progressent en moyenne d'environ +2,7%. A noter que la location de combinaisons shorty progressent de +11%.
- tarifs Patrimoine et archives : la quasi-totalité des tarifs est maintenue. Le pass 4 visites progresse de 14 € à 16 €.
- tarifs école municipale de musique : les tarifs n'évoluent pas en 2024.
- tarifs Centre des Arts et de la Culture : la grille tarifaire du CAC a été fortement modifiée passant à un tarif horaire appliqué en fonction du type d'organisation.
- tarifs billetterie Spectacles : Les tarifs pour la billetterie du CAC augmentent, les abonnements et les séances auprès des scolaires ne sont pas modifiés. Une majoration de 0,70 € est appliquée pour toute réservation via la billetterie en ligne.
- tarifs des locaux associatifs progressent très légèrement entre +1,5% et +2% pour la plupart des locaux.
- tarifs bac du passage : Tarifs inchangés.
- tarifs éducation enfance : l'application d'une distinction pour l'accueil de loisir en fonction du Quotient familiale (QF).
- tarifs animation jeunesse : le tarif de l'accueil collectif de mineurs (ACM) augmente entre +1,7 et +3%. A noter, la baisse du tarif pour la tranche de QF compris entre 701 et 750.
- tarifs activité jeunesse : Carte animation jeunesse augmente de +2,4%.
- tarifs Maison de la petite enfance : Application du barème de la Caisse Nationale Allocations Familiales ;
- tarifs cuisine centrale : Augmentation d'environ +2,8% des coûts des repas.
- tarifs restaurants scolaires : Augmentation d'environ 2,7% en moyenne des tarifs pour 2024.

ANNEXE : Tarifs 2024

Vu l'avis favorable de la commission Moyens généraux du 16 novembre 2023,

Le conseil municipal après en avoir délibéré par **23 voix POUR**
6 CONTRE (Mmes JANVIER, DUPUY, DERRIEN, MM LE BON, LE DOZE, THERY)
3 ABSTENTIONS (Mme RENAULT, MM LE BRAS, HUARD)

- Décide d'approuver les tarifs 2024 du budget principal. ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré par **26 voix POUR**
6 CONTRE (Mmes JANVIER, DUPUY, DERRIEN, MM LE BON, LE DOZE, THERY)

- Décide d'approuver les tarifs 2024 du budget annexe du « bac du passage » ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré par **26 voix POUR**
6 CONTRE (Mmes JANVIER, DUPUY, DERRIEN, MM LE BON, LE DOZE, THERY)

- Décide d'approuver les tarifs 2024 du budget annexe « cuisine centrale » ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré par **32 voix POUR**

- Décide d'approuver les tarifs 2024 du budget annexe du « Parking de la Criée ».

A Concarneau, le 20 décembre 2023

Le Maire,
 Marc BIGOT

